

MobiLille réagit aux décisions du conseil métropolitain et aux propos de la Métropole Européenne de Lille sur la crise du métro

Lille, le 21 octobre 2024 — Ce vendredi 18 octobre 2024 a été marqué par plusieurs événements liés à la question de la mobilité dans la Métropole Européenne de Lille. Tout d'abord, il a été marqué par la mobilisation des usagères et usagers à l'appel de MobiLille pour une nouvelle fois demander à la Métropole Européenne de Lille de prendre ses responsabilités dans la crise une heure avant le conseil métropolitain. **MobiLille se félicite de la mobilisation citoyenne et de la mobilisation des personnalités politiques présentes sur place.**

L'autre événement était le conseil métropolitain où étaient discutées deux délibérations autour du métro et des transports en commun lillois. L'une concernait le renouvellement de la CSP (Concession de Service Public) qui lie Keolis (exploitant d'Ilévia) et la Métropole Européenne de Lille et l'autre concernait la mise en place d'une Mission d'Information et d'Évaluation sur le matériel roulant, permettant notamment d'identifier les responsables de la crise du métro lillois. Concernant la Concession de Service Public, malgré les nombreuses révélations dans la presse concernant une hausse tarifaire délirante et malgré le vote de nombreuses motions dans les conseils municipaux, le projet a été adopté par le conseil métropolitain. Une adoption dont MobiLille prend acte, regrettant la non prise de risque politique de certains partis.

MobiLille aura une deuxième réaction concernant la demande du groupe Métropole Écologiste Citoyenne et Solidaire (MECS) et du groupe Métropole Durable et Solidaire (MDS) de mettre en place une Mission d'Information et d'Évaluation (MIE). Au cours d'un débat déjà quadrillé par l'exécutif métropolitain, cette demande de mission a été refusée par le conseil métropolitain, aidée par la majorité métropolitaine, l'institution qualifiant même dans un communiqué l'initiative « *inappropriée et contre-productive* ». MobiLille ne peut que s'étonner en découvrant ces mots, considérant ainsi cette réaction comme un aveu de responsabilité. La même Métropole qui dans ce communiqué précise que « *dès la découverte du risque d'amiante sur les rames de la ligne 2 du métro, la MEL a réagi immédiatement* », ce qui est factuellement faux puisque le concessionnaire est au courant de la situation depuis 2018 selon des responsables syndicaux.

À propos de MobiLille

MobiLille est une association engagée pour l'amélioration des services de transport public dans la métropole lilloise. Elle agit pour défendre les droits des usagers, mieux informer les usagers avec des moyens complémentaires et promouvoir un réseau de transports accessible et performant pour tous.

Contact presse

Mattéo FERRUX – Président de MobiLille
matteo.ferrux@mobilille.fr

La Métropole Européenne de Lille précise également que concernant la question de l'indemnisation des usagers, 2 100 abonnements V'Lille gratuit ont été offerts depuis le début du mois « *permettant de contribuer à réduire la saturation du métro* ». **MobiLille rappelle tout d'abord que cette mesure n'est pas un « geste commercial », puisqu'il ne bénéficie pas à tous les publics**, notamment les Personnes à Mobilité Réduite complètement oubliées dans la mise en place de cet écran de fumée. Aussi, cette mesure ne répond pas aux attentes des usagers qui est de résoudre leurs problèmes de mobilité au quotidien.

Enfin, la Métropole Européenne de Lille assure avoir « *constamment anticipé pour assurer la continuité de ce service public* ». Encore une fois, MobiLille dénonce ici des propos complètement dénués de contexte. Il est important de recontextualiser et de rappeler que plusieurs rames de métro de la ligne 2 vont progressivement quitter le réseau à partir d'août 2025 en raison de leur ancienneté et qu'à ce jour la MEL n'a toujours pas de stratégie claire d'acquisition de matériel. Par ailleurs, comme l'a révélé *Médiacités*¹, une commande avait été proposée à la MEL par Siemens en 2021, commande refusée par la suite.

Dès lors, MobiLille considère les propos de la Métropole Européenne de Lille comme inexacts et irresponsables et appelle fortement la MEL à assumer ses responsabilités en tant qu'Autorité Organisatrice des Transports. **Pour permettre à tous les usagers de se défendre et d'avoir un soutien permanent, MobiLille annonce le lancement prochain d'une branche dédiée à la défense des usagers, permettant à tous ceux qui le souhaitent de rejoindre le mouvement et de participer à l'organisation des prochaines actions.**

¹ « Négligence, passivité et solutions manquées : l'attentisme coupable de la MEL face aux galères du métro » écrit par Pierre Januel et publié sur *Médiacités* le 05 septembre 2024 (<https://www.mediacites.fr/enquete/lille/2024/09/05/negligence-passivite-et-solutions-manquees-lattentisme-coupable-de-la-mel-face-aux-galeres-du-metro/>)

À propos de MobiLille

MobiLille est une association engagée pour l'amélioration des services de transport public dans la métropole lilloise. Elle agit pour défendre les droits des usagers, mieux informer les usagers avec des moyens complémentaires et promouvoir un réseau de transports accessible et performant pour tous.

Contact presse

Mattéo FERRUX – Président de MobiLille
matteo.ferrux@mobilille.fr